

Mairie de Pignans

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL .24 / 2022

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt-deux, le Lundi 28 Mars ,

En exercice : 27

De Présents : 22

De votants : 26
habituel de ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu
séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand,
agissant en qualité de Maire.

. Etaient présents :

M.ADAM Stéphane-M. AIGUESPARSE Cédric-M. BENEDETTO Nicolas-
Mme BOUCHER Julie-M. CAMARA Célestin-M. FERRARI Fabien-M.
HERAUD Jean-François-Mme NICODEMO Mélissia -M. ROSSI Patrick-M.
SANTONI Jean-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI
Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-Mme DEZ Marylène- Mme AURIOL
Anne-M FRELIER Laurent- M. SEIGNOBOS Jean-Luc- Mme DUPONT
Karine- Mme PRUNET Sophie-Mme LECUREUX Aurore.

Procurations :

Mme ARNAL Estelle donne procuration à Mme DUFONT Karine.
M. HURET David donne procuration à Mme LECUREUX Aurore.
Mme SCOTTO Fabienne donne procuration à M. BRUN Fernand.
Mme GACNIK Marie-France donne procuration à Mme
YZQUIERDO Laurence.

.Etaient absents excusés- Mme BOULANGER Tamar.

**Délibération portant conventionnement avec l'entreprise Amazon en vue
d'installer une consigne sécurisée de colis et autoriser Monsieur le Maire
à signer la convention s'y rapportant.**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des
Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil,
M. ROSSI Patrick ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour
remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Monsieur le Maire expose qu'un projet est en cours avec Amazon, en vue de procéder à
l'installation d'un hub casier permettant aux usagers ayant passé des commandes de venir les
retirer directement aux casiers prévus et à toute heure.

Lieu d'implantation envisagé : côté Est de la Mairie sur l'espace vierge sur dalle existante.

Aucun coût pour la commune, versement d'une redevance de 360 € par an prévue dans le contrat
pour Amazon à la commune.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur :

- Le Conventionnement avec Amazon et la tarification de 360 € annuelle.
- Et L'autorisation de Monsieur le Maire à signer la convention.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations décide à la majorité et un contre (M. ADAM) de conventionner avec Amazon pour la pose d'un hub casier, d'appliquer la redevance de 360 € par an pour Amazon et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention s'y rapportant .

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS

